



**Le Moulin
Margier à
Auriol**



VISITES DE VERGERS BIO

Animées par le Centre Technique de l'Olivier
en collaboration avec le CETA du Pays d'Aubagne

**Le 17 octobre 2011
à Auriol (13)**

Utilisation du Syneis appât pour lutter contre la mouche de l'olive

chez Jean-François MARGIER

Les démonstrations

Dans le cadre du programme Olea 2020, l'AFIDOL a mis en place un programme de démonstrations de techniques culturales en oléiculture biologique. Ce programme est géré par le Centre Technique de l'Olivier, en collaboration avec de nombreux partenaires techniques (Chambre d'Agriculture, Civambio, CETA...). Les démonstrations ont lieu sur des vergers sélectionnés, où les producteurs ont mis en place des méthodes de production biologique. C'est en tout 16 vergers, répartis sur tous les départements oléicoles français, qui accueillent cette année des comparaisons de méthodes ou de nouvelles stratégies combinant plusieurs techniques adaptées à ce type de production. Les parcelles sont suivies par un technicien qui conseille l'exploitant et réalise une analyse des résultats obtenus. Ce travail est présenté lors d'une visite du verger, ouverte à tous les producteurs qui souhaitent convertir leur exploitation au bio. Toutes les dates sont disponibles sur www.afidol.org

Le verger en démonstration

La parcelle se situe au domaine la Michelle, à Auriol, à 300 mètre d'altitude, sur un site en terrasses. Le domaine est certifié en agriculture biologique. Le verger est enherbé, fauché plusieurs fois par an et désherbé thermiquement autour des pieds. Les arbres sont des repousses du gel de 56 et des plantations depuis 10 ans. La fertilisation a lieu par des apports de grignons provenant du moulin d'Auriol, ainsi que par du compost de grignons mélangé à différents supports végétaux.

La parcelle est constituée d'une cinquantaine d'arbres répartis entre les variétés Aglandau, Bouteillan et Cayanne. Pour lutter contre la mouche de l'olive, Mr Margier utilise le Syneis Appât avec du piégeage massif effectué par des pots jaunes englués



Travaux financés par l'Union Européenne, France AgriMer et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive, dans le cadre du règlement européen CE n°867/2008 du 3 septembre 2008, portant modalités d'application du règlement CE n°1234/2007. L'AFIDOL est une organisation d'opérateurs oléicoles agréée sous le numéro OPEO 2009/01.

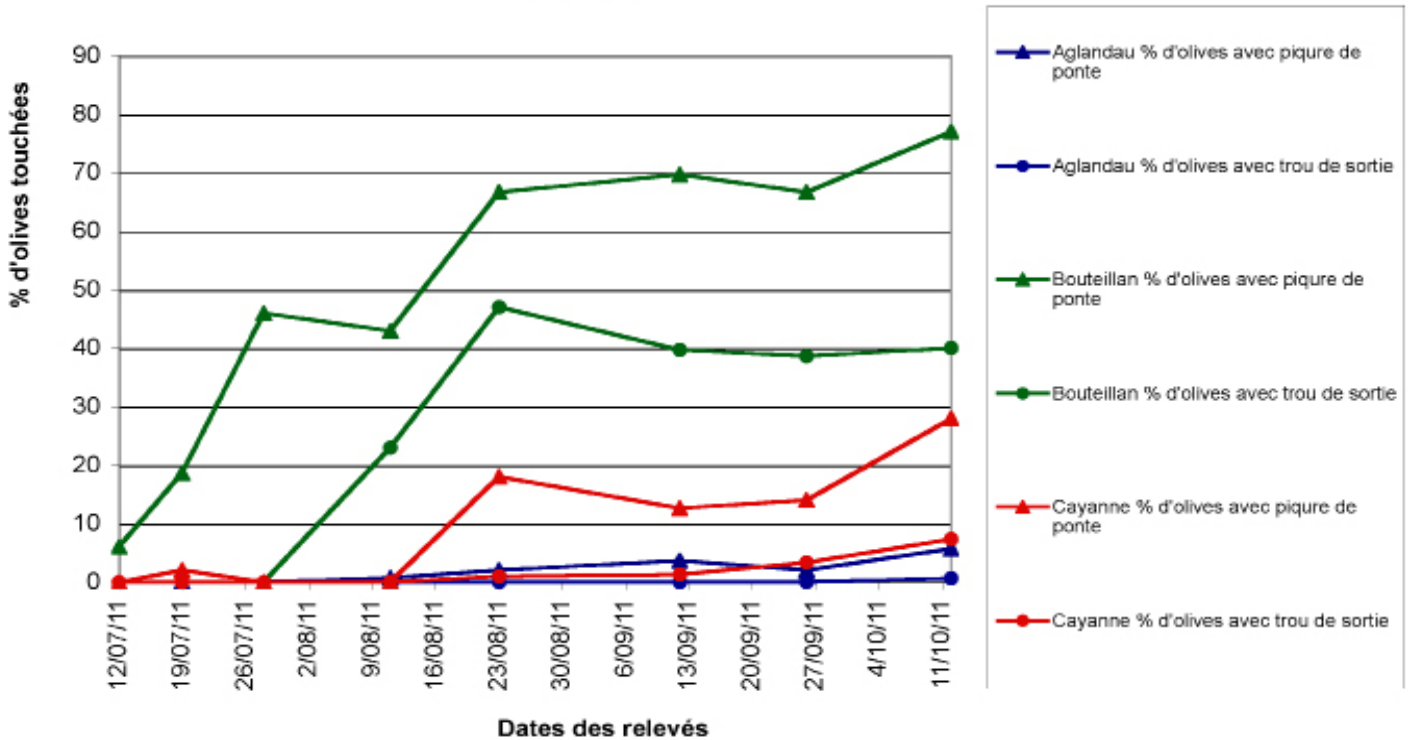


FranceAgriMer



Les résultats

Comptage des dégâts dus à la mouche de l'olive sur trois variétés



Conclusion

Cette année a été une année record pour l'importance des populations de mouches de l'olive. Depuis 3 ans que le verger est suivi avec ce mode de protection, c'est la première année que nous observons autant de dégâts sur cette parcelle.

Quatre traitements au Syneïs appât ont été effectués les 8 juillet, 26 juillet, 24 août et 9 septembre. Les premières captures de mouches ont eu lieu fin juin. A posteriori, les dates d'applications sont un peu tardives par rapport au piégeage de la mouche, mais la population n'a pas baissé dans les pièges cette année et il était donc peu évident de positionner les traitements.

Les variétés moins attractives, comme l'Aglandau ou la Cayanne, présentent des dégâts acceptables pour une production en huile. La Bouteillan est une variété très sensible et une stratégie au Syneïs appât et piégeage massif n'est pas suffisant une année de forte pression.

Remerciements

à Jean-François Margier pour avoir accepté cette démonstration et nous avoir accueilli sur sa parcelle.

